

## AOUT 2007 - n°58

Dans le cadre de son programme **Médias pluralistes pour la paix et la démocratie en Afrique centrale**, l'Institut Panos Paris (IPP) publie depuis juillet 2002, **Africentr@lemédias**, une lettre d'information sur l'actualité du pluralisme des médias en Afrique Centrale. Après trois ans et demi d'existence, *Africentr@lemédias*, votre rendez-vous mensuel sur l'actualité des médias d'Afrique centrale **se modernise** et vous propose de **nouvelles rubriques**.

---

## Sommaire

### 1. Nouveautés

- > Cameroun : *FinancEco en Afrique centrale*
- > Cameroun : *FM liberté voit le jour*
- > Cameroun : Les journalistes camerounais à l'honneur
- > RCA : Mise en place d'un centre de ressources audiovisuelles
- > RDC : L'Omec ouvre une antenne au Sud-Kivu
- > RDC : Une imprimante pour le centre de presse du Katanga

### 2. Focus

- > Les médias camerounais et les élections du 22 juillet

### 3. Vie des médias

- > Burundi : Formation des journalistes sur le cadre légal et réglementaire des médias
- > Burundi/Afrique/Asie : Une *Radio in a box* améliorée au Burundi
- > Cameroun : La publicité au secours de la presse ?
- > Gabon : Un directeur de publication condamné à 6 mois de prison dont 5 avec sursis
- > RDC : L'Etat octroie une aide de deux millions de dollars à la presse nationale
- > RDC : Publicité réglementée, films étrangers interdits.
- > RDC : Formation « in situ » dans deux journaux de Kinshasa
- > RDC : Premier atelier de formation pour ProxiMédias Libres au Sud-Kivu

### 4. @ découvrir, à lire

- > Séries UNESCO : pour des institutions de formation de qualité en Afrique
- > [www.epra.net](http://www.epra.net) : plus de 12 ans d'archives sonores

### 5. Agenda

- > DIRPRO 2
- > Prix africain du journalisme d'éducation
- > Formation en gestion de programmation

### 6. Les nouvelles de l'Institut Panos Paris

- > Burundi : Atelier de renforcement des organisations de professionnels des médias
- > RDC : Les émissions de la synergie Médias et Société civile sur la gouvernance locale
- > Rwanda : Atelier sur la planification familiale

## 1. Nouveautés

### > Cameroun : *FinancEco en Afrique centrale*

Après une première édition discrète, le N°2 du mensuel *FinancEco en Afrique centrale* est paru en juillet dernier. La particularité de ce journal d'informations financières et économiques de 8 pages est qu'il est encarté le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois dans le quotidien gouvernemental *CameroonTribune*. Son directeur de publication est Didier Planche.

#### Web

[www.financecoafriquecentrale.com](http://www.financecoafriquecentrale.com)

/ JC / IPP /

### > Cameroun : *FM liberté voit le jour*

Une nouvelle radio baptisée *FM Liberté* émet depuis le mois de juillet dernier à Yaoundé. Jean Claude Mbédé, son directeur, la définit comme une radio généraliste, axée néanmoins sur le sport et la culture. Pour preuve, *FM Liberté* a été la seule station à retransmettre en direct les derniers Jeux *africains* d'Alger.

/ JC / IPP /

### > Cameroun : Les journalistes camerounais à l'honneur

Irène Ndzana Fouda, journaliste à la CRTV (la radiotélévision d'Etat) a remporté le 21 juillet en Afrique du Sud le *CNN Multichoice African Journalist Award* dans la catégorie radio, pour son reportage sur « le repassage » des seins des jeunes filles au Cameroun, pratique qui consiste à se servir d'objets chauffés, tels que la pierre à écraser utilisée dans la cuisine, le pilon, et autres pour masser les seins des adolescentes dans le but de les faire disparaître. L'intéressée avait déjà remporté en 2006 le prix « Jean Hélène » de Radio France Internationale avec un reportage sur « Le bip : une nouvelle habitude née du téléphone ». Deux autres Camerounais, Jean-François Ebodé et Monique-Félicitée Ngo Tjoun, se sont respectivement classés 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lors de l'édition 2007 du concours *BBC Talents* avec des travaux sur l'envoûtement et le langage des klaxons.

/ JC / IPP /

### > RCA : Mise en place d'un centre de ressources audiovisuelles

Dans le cadre du projet d'appui aux radios de proximité en République centrafricaine, le Service RFI Talent+ et le Projet RFI Planète Radio ont mis en place à Bangui un centre de ressources audiovisuelles. Ce centre comporte un studio d'enregistrement pour la production musicale, un studio de production radiophonique et de formation à l'audio-numérique, une salle informatique, un centre de maintenance et d'équipements de secours, un service de numérisation des archives sonores centrafricaines, un service d'appui à la réalisation de projets de mise sur pied de station radio FM (aide au montage de projets, budgétisation, installation, formation) et des équipements de sonorisation de conférences.

#### Contact

Radio France International Talent + - Planète Radio

Guenael Launay

Courriel : [Guenael.launay@rfi.fr](mailto:Guenael.launay@rfi.fr)

/ Infosud /

### > RDC : L'Omec ouvre une antenne au Sud-Kivu

Le 30 juillet 2007, l'Observatoire des médias congolais (Omec) a ouvert son antenne provinciale au Sud-Kivu à Bukavu, au sortir d'un atelier sur la paix et la bonne gouvernance.

Le secrétaire de l'Omec à Kinshasa, le professeur Bernard Musoko, a tout d'abord échangé avec vingt journalistes de la presse audiovisuelle et écrite sur l'éthique et la déontologie de la profession. Il les a ensuite exhortés à tenir compte de la consolidation de la paix et de la restauration d'un Etat de droit dans leurs émissions et articles.

A l'issue de cet atelier, les participants ont élu le comité provincial de l'Omec au Sud-Kivu, qui se présente de la manière suivante :

- chef d'antenne : Sosthène Birali de *Radio Maendeleo*,
- secrétaire : Jean-Pierre Kika de la *Rtnc/Bukavu*,
- secrétaire adjoint : Jacques Kalume de *Radio Kahuzi*,
- trésorière : Agnès Sadiki de la *Rtnc/Bukavu*.

#### Contact

Sosthène Birali, chef d'antenne de l'Omec/Sud-Kivu

Tél. : +243 813 186 905

Courriel : [myradio11@hotmail.com](mailto:myradio11@hotmail.com)

/ DM / IPP /

### > RDC : Une imprimante pour le centre de presse du Katanga

La Coopération Technique Belge (CTB) vient d'équiper le Centre de Presse du Katanga (CPK) d'une imprimante Risographe à grand tirage et de matériel informatique, destinés aux travaux d'élaboration et d'impression des journaux paraissant à Lubumbashi, estimés à une cinquantaine d'hebdomadaires et périodiques, dont à peine une dizaine est régulier. Cet équipement, d'une valeur globale de 12 000 euros, soit 15 600 dollars, a été remis aux responsables du Centre de Presse du Katanga par M. Alain Kojan, assistant de programme au bureau de la CTB à Lubumbashi. Cet équipement devrait permettre aux éditeurs de réaliser leurs travaux au CPK à un coût préférentiel par rapport aux particuliers dont les services sont très

coûteux et ne tiennent pas souvent compte des exigences de l'actualité. M. Andre Kayembe, Président du Centre de Presse du Katanga, a remercié la CTB pour ce don qui contribue à l'amélioration des conditions de travail des journalistes de la presse écrite. Inauguré en février 2005, le Centre de Presse du Katanga est un projet également financé par la CTB.

/ FS / IPP /

## 2. Focus

### > Les médias camerounais et les élections du 22 juillet

De nombreuses initiatives ont été mises en place au Cameroun afin d'assurer une bonne couverture médiatique des élections municipales et législatives du 22 juillet dernier. Le Syndicat des journalistes employés du Cameroun (SJEC) a notamment organisé plusieurs séminaires à travers le pays, afin de former les journalistes à la couverture électorale.

Le Netwel (*Media Network for elections* - réseau de Médias pour les élections) qui réunit quant à lui depuis 2003 des journalistes d'une dizaine d'organes de presse dits indépendants (dont *Le Messenger*, *La Nouvelle Expression*, *Mutations*, *L'Effort camerounais*, *The Herald*, *The Post*, *The Star Headline*, *Radio Reine*, *Radio télévision Siantou*...) a également formé des journalistes au traitement des élections afin d'éviter les dérives que ce type d'évènements peut entraîner. La création de Netwel partait également d'un constat : celui des difficultés pour les journalistes et les rédactions de se déployer dans tous le pays, faute de moyens. Près de soixante journalistes associés au Netwel ont donc pu se rendre dans les différents départements du pays pour couvrir les élections grâce à l'appui du réseau. Beaucoup d'entre eux sont d'ailleurs intervenus dans les émissions spéciales organisées au soir du 22 juillet par les radios et les télévisions pour rendre compte du déroulement des élections, et éventuellement donner les premières tendances.

#### Des aménagements de programmes...

Pendant toute la période électorale, les grilles des programmes pour l'audiovisuel et les rubriques des journaux papiers, tant publics que privés, ont subi de nombreux réaménagements. Par exemple, durant plus d'un mois avant le scrutin, le quotidien gouvernemental *Cameroon Tribune* a consacré, dans chacune de ses éditions, une dizaine de ses 32 pages à un « Spécial municipales et législatives 2007 ». De leur côté, les quotidiens privés y réservaient quatre de leurs 12 ou 16 pages, intitulées « Le Campagnard » pour *Mutations*, « Le journal des élections » pour *Le Messenger* et « Carnet de campagne » pour *La Nouvelle Expression*. Ces pages spéciales contenaient des reportages et des comptes-rendus de meetings, des portraits et interviews de candidats, des rappels des dispositions de la loi électorale et des échos de la campagne à travers le pays tout entier.

Concernant l'audiovisuel, de nombreuses émissions spéciales ont remplacé les programmes habituels. La *Radio Tiemni Siantou* (RTS), station privée basée à Yaoundé, a lancé dès le 7 juillet « Le Quotidien des élections » entre 10h et 11h « pour accompagner les électeurs vers les élections ». À Douala, les tranches d'information de *Radio Equinoxe* ont été prolongées à la faveur de reportages ou d'interventions d'acteurs politiques.

À la télévision, les chaînes privées *Canal 2 International*, *Spectrum Television* (STV) et *Equinoxe Télévision*, émettant toutes de Douala, ont créé des émissions de débats longues souvent de deux heures. STV a même consacré toutes les éditions de son émission « Cartes sur table » de cette période à l'élection, avec à chaque fois un candidat ou un politologue en invité. De manière générale, plus de la moitié des journaux télévisés étaient consacrés à l'actualité électorale.

#### ...et des règles de fonds du ministère

En prévision des élections, un arrêté ministériel a été signé le 7 juillet par le ministre de la Communication (MINCOM) au sujet de la CRTV, la radio-télévision publique sur le contenu de son information pendant la période des échéances électorales. Stipulant que « les émissions à caractère politique sont suspendues pendant la campagne électorale, de même que la présence de candidats dans toutes les émissions autres que celles prévues dans le cadre de la campagne et le traitement normal de l'information. », cet arrêté ne contenait cependant aucune force de coercition et ne s'appliquait qu'à cette seule chaîne de télévision.

En conséquence de quoi, la tentative du ministre de suspendre l'émission « Cartes sur table » de la STV sur base du non-respect de l'interdiction de prise de position durant la campagne, est restée vaine.

Ceci explique également que de nombreux médias privés, se sentant peu concernés par cette mesure, ont librement opérés certains changements au sein de leurs programmes.

L'arrêté se voulait également déterminant de l'ordre de passage et du temps d'antenne imparti aux politiques dans le cadre des émissions relatives à la campagne électorale. Pour ce qui est des médias audiovisuels de service public, le décret du 13 février 1992 signé alors que la CRTV était en situation de monopole, fixait les modalités d'accès des partis politiques. L'arrêté fraîchement signé avait pour ambition d'élargir l'application des dispositions du décret aux médias privés, mais pour la plupart, ceux-ci ne se sont pas sentis concernés par ces mesures. La CRTV avait donc, quant à elle, réservé des tranches horaires à l'expression des partis politiques, avec pour chacun, un temps d'antenne au prorata du nombre de candidats qu'il présente. Dès le lundi 23 juillet, certains quotidiens consacraient près des 2/3 de leur espace rédactionnel au scrutin, avec des comptes rendus, des reportages, des analyses, des interviews sur son déroulement.

Le 25 juillet, le Conseil national de la communication (CNC) publiait ses observations de ce double scrutin. Il a déploré la surreprésentation du RDPC (le parti au pouvoir) dans les médias, et a dénoncé aussi la correspondance du MINCOM tentant d'interdire l'émission « Cartes sur Table » de STV, précisant que les chaînes privées n'étaient pas concernées par le décret du 13 février 1992 sur l'accès des partis politiques aux médias audiovisuels. Le CNC, qui s'est réuni trois jours seulement après les élections, entend faire prochainement des propositions pour la correction de ces défauts en vue des prochaines échéances...

/ JC / IPP /

## 3. Vie des médias

### > Burundi : Formation des journalistes sur le cadre légal et réglementaire des médias

Du 23 au 26 juillet 2007, se sont tenues deux sessions de formation des journalistes sur le cadre légal et réglementaire des médias au Burundi. Cette formation a été organisée par le ministère de la communication en collaboration avec le conseil national de la communication, l'association burundaise des journalistes et la Maison de la presse avec l'appui du bureau des Nations unies au Burundi.

A l'issue des travaux en ateliers, les participants ont formulé un certain nombre de recommandations. Au gouvernement, ils ont demandé de garantir une formation pluridisciplinaire des journalistes, via des stages de recyclage. Ils ont également souhaité que soient favorisés les échanges avec d'autres professionnels des médias, notamment ceux de la sous-région. Les séminaristes ont aussi sollicité auprès du gouvernement l'octroi des avantages sociaux liés à leur métier, de nature à réduire les coûts de la communication. De même, ils ont demandé au ministère de la communication de concrétiser la promesse du gouvernement de la réouverture de l'école de journalisme fermée en 1990.

Au parlement, les professionnels des médias ont demandé de voter une nouvelle loi organique sur le conseil national de la communication en y intégrant leurs propres recommandations. Enfin, auprès de leurs collègues journalistes, ils ont insisté pour qu'ils fassent preuve de professionnalisme en respectant scrupuleusement les principes liés à l'éthique et à la déontologie professionnelle.

/ ET/ IPP /

---

#### > **Burundi/Afrique/Asie : Une Radio in a box améliorée au Burundi**

Une initiative de l'Unesco et de l'Asia-Pacific Broadcasting Union (ABU), de construire des stations de programmation radio appelées « *Radio in a box* » (litt. Radio dans une boîte) utilisant la technologie numérique à coûts réduits gagne en popularité depuis son lancement en juin 2006. L'une d'elle vient d'ailleurs d'arriver récemment au Burundi

Concrètement, il s'agit d'unités mobiles pouvant produire et diffuser des émissions radio. Une unité coûte environ 5000 dollars US (3670 euros). Au Burundi, la station de radio compacte (CRS, pour Compact Radio System), équipée d'un émetteur de 300 W, est la dernière version de la *Radio in a box* qui était jusqu'à présent de 30 ou 100 W. Le système CRS consiste en une console de production équipée d'un mixer audio, de quatre entrées micro et quatre entrées ligne stéréo, un lecteur de CD et K7, un ampli et un portable fonctionnant comme une station de travail digitale audio. La *Radio in a box* permet de désenclaver les communautés isolées et peut être mise en place facilement et rapidement. Elle permet, lors de désastres, de se substituer aux médias qui sont alors souvent endommagés. Le CRS est développé pour l'usage des stations fixes. L'ABU détient 10 unités de *Radio in a box*, présentes en Inde, dans 5 pays d'Afrique, ainsi qu'en Jamaïque.

/ Infosud /

---

#### > **Cameroun : La publicité au secours de la presse ?**

Lors de la dernière session du Conseil national de la Publicité (CNP) tenue le 3 août dernier, Ebénézer Njoh Mouelle, le Ministre de la Communication et Président du Conseil, a émis l'idée du financement de la presse privée par un fonds de la publicité. Un fonds qui devrait venir d'une taxe supplémentaire sur la publicité.

Cette idée a déçu aux professionnels du secteur de la publicité. Cité par le quotidien *Mutations*, Alexandre Bessawa Mpondo (Président de l'Association des régies publicitaires du Cameroun), a indiqué que les annonceurs n'étaient pas prêts à payer une taxe supplémentaire à celle qu'ils paient déjà sur la valeur ajoutée, la publicité, le droit d'auteur, etc. Il a en outre ajouté qu'une aide éventuelle devrait profiter désormais à l'ensemble du secteur de la communication. Du côté des médias, on ne semble pas non plus apprécier cette initiative. Richard Touna, directeur de publication de l'hebdomadaire *Repères*, a objecté pour sa part que le vocabulaire « d'aide » véhicule une idée de pitié. Or selon lui, l'Etat doit subventionner les médias à travers un mécanisme épousant les contours d'une loi.

/ JC / IPP /

---

#### > **Gabon : Un directeur de publication condamné à 6 mois de prison dont 5 avec sursis**

Le Directeur de la publication du journal gabonais *L'Espoir*, Guy Christian Mavioga, a été condamné en juillet par le tribunal de première instance de Libreville à 6 mois de prison dont 5 avec sursis pour « outrage au chef de l'Etat » et « appel tendant à troubler la paix publique ». Il a également été condamné à payer une amende de 250 mille FCFA (environ 380 euros) et un franc symbolique au chef de l'Etat gabonais au titre de dommages et intérêts.

M. Mavioga, arrêté le 28 juin, puis incarcéré à la maison d'arrêt de Libreville du 5 juillet dernier au 5 août, ne s'était pas présenté à son audience en raison de problèmes de santé. Il avait été transféré dans un hôpital pour des difficultés respiratoires et un mal de dos. Dans un éditorial de son journal paru le 14 mai dernier et intitulé « *Les derniers temps de Bongo* », Guy Christian Mavioga avait ouvertement accusé le président Omar Bongo Ondimba, au pouvoir depuis quarante ans, de dilapider les deniers publics et avait lancé un appel à la mobilisation des Gabonais contre « *ceux qui nous prennent pour des moins que rien* ». Dès lors, son journal a été suspendu par le Conseil national de la Communication, officiellement en raison du statut de fonctionnaire de Guy Christian Mavioga - leader d'un petit parti politique, le Bloc démocratique chrétien - qui lui interdit de détenir un journal. Il est à noter qu'en raison de cette condamnation, M. Mavioga pourrait ne pas pouvoir se présenter à la prochaine élection des maires prévues en décembre prochain.

/ IM / IPP /

---

#### > **RDC : L'Etat octroie une aide de deux millions de dollars à la presse nationale**

Le gouvernement congolais vient de rendre disponible une enveloppe de 2 millions de dollars américains (1,470 millions d'euros) pour l'aide publique à la presse nationale. Contrairement aux aides ponctuelles octroyées à la presse par le passé, l'enveloppe dérogée par le gouvernement a été inscrite officiellement dans le budget de l'Etat voté par le parlement au mois de juillet dernier.

Les associations professionnelles des médias congolais, notamment l'Union nationale de la presse du Congo (Unpc), l'Observatoire des médias congolais (Omec), l'Association nationale des éditeurs de journaux du Congo (Aneco), l'Association nationale des entreprises de l'audiovisuel privé (Aneap) et les représentants des médias publics réfléchissent sur la meilleure façon d'utiliser cette enveloppe. Si nombre d'opérateurs du secteur de la presse préfèrent un partage en numéraire de cette

enveloppe, d'autres estiment que l'aide devrait servir à l'octroi de facilités pour l'achat d'intrants (papiers, plaques d'impression), d'imprimeries ou d'équipements audiovisuels.

/ FB / IPP /

#### > RDC : Publicité réglementée, films étrangers interdits

Le ministre de l'Information a signé plusieurs arrêtés le 9 juillet dernier qui portent sur l'interdiction, sauf dérogation spéciale, de diffusion de la publicité sur les produits pharmaceutiques tant modernes que tradi-modernes, l'alcool et le tabac sur les chaînes de télévision et de radio publiques et privées. Dans un arrêté, le ministre a interdit toute publicité sur les produits de tabac à la radio, à la télévision et dans la presse écrite. La publicité sur les boissons alcoolisées dans l'audiovisuel est, quant à elle, interdite le week-end et ne peut intervenir qu'à partir de 22h30 les autres jours de la semaine et insérée uniquement dans les programmes destinés aux adultes. La publicité des boissons alcoolisées dans la presse écrite ne peut apparaître sans la mention « publi-reportage » et ne peut excéder 20% de la surface totale de la page où elle est placée.

Le ministre de l'Information a pris deux autres arrêtés, le 10 juillet dernier. Le premier interdit la diffusion, sans autorisation ni droit, des films étrangers sur les chaînes de télévision publiques et privées. Une dérogation spéciale est accordée aux opérateurs du secteur sur présentation de contrat de cession déjà acquis. Le deuxième arrêté, lui, interdit de diffusion la publicité portant atteinte à la pudeur et aux bonnes mœurs.

/ FB / IPP /

#### > RDC : Formation « in situ » dans deux journaux de Kinshasa

Lancé en 2003, le projet de formation « in situ » de journaux congolais, initié par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (Apefe), se poursuit jusqu'à la fin de cette année. Pour cette dernière année, le thème de la formation est articulé autour du visuel (lisibilité des pages, titrilles et illustrations, présentation et déclinaison des sujets, mise en scène de l'information...).

Ce trimestre, la formation se penche sur le renforcement des capacités des rédactions de *Forum des As* et *Uhuru*, deux quotidiens qui s'ajoutent à la liste d'autres médias (*Le Potentiel*, *La Référence Plus*, *Le Phare*, *Le Révélateur*, *L'Observateur*) qui ont bénéficié des autres modules portant sur le secrétariat de rédaction, la gestion et le marketing, la rédaction en chef. Les deux derniers modules du projet sont assurés par Mme Christine Simon, journaliste professionnelle ayant travaillé au quotidien *Le Soir* (Belgique) et à *La Tribune* (France). Pendant plusieurs semaines, le formateur assure un compagnonnage des équipes rédactionnelles. Ce travail en immersion tient à la fois de la formation, du coaching et du conseil.

/ FB / IPP /

#### > RDC : Premier atelier de formation pour ProxiMédias Libres au Sud-Kivu

ProxiMédias Libres, une nouvelle agence de défense des droits de la presse et de l'expression née le 20 janvier 2007, vient de former, les 1<sup>er</sup> et 2 août 2007, trente-trois journalistes des maisons de presse et communicateurs de diverses associations sur les notions de base du journalisme ainsi que sur l'éthique et la déontologie. Déo Namujimbo et Thaddée Hyawe-Hinyi ont tour à tour proposé des exposés sur la responsabilité sociale du journaliste, l'angle, la cible, la rédaction des alertes... Les deux initiateurs de cette structure affirmant qu'il faut commencer par former les professionnels des médias pour mieux les défendre. Selon les moyens disponibles, ils envisagent ainsi d'organiser des formations similaires à Uvira, Goma, Kisangani, Kindu, Bunia et Kalemie.

Créée par les correspondants locaux de l'agence régionale Syfia Grands Lacs (SGL) à Bukavu, ProxiMédias Libres entend pallier à l'absence de structures de défense de la liberté de presse et d'expression, en particulier pour les journalistes et les communicateurs, de plus en plus nombreux à l'est de la République démocratique du Congo. Les objectifs de l'association sont également de renforcer la collaboration entre médias. Son premier atelier de formation a bénéficié de l'appui financier du Fonds des droits humains mondiaux (Fdhm).

#### Contact

Déo Namujimbo, modérateur de ProxiMédias Libres

Tél. : +243 994 146 470

Courriel : [deonamujimbo@yahoo.fr](mailto:deonamujimbo@yahoo.fr) et [proximedias.libres@gmail.com](mailto:proximedias.libres@gmail.com)

/ DM / IPP /

## 4. @ découvrir, à lire

#### > Séries UNESCO : pour des institutions de formation de qualité en Afrique

Un récent rapport de l'Unesco répertorie les dernières informations sur les institutions de formation en médias/journalisme en Afrique. Le but est d'identifier des centres d'excellence potentiels. Le titre complet de ce rapport est 'Critères et indicateurs pour des institutions de qualité de formation au journalisme & Identification de centres potentiels d'excellence de formation au journalisme en Afrique'. Il s'intéresse à 96 écoles et institutions de formation en journalisme, identifiant 12 d'entre elles comme 'centres d'excellence' et 9 comme 'centres de référence', à même d'opérer un certain rayonnement dans le paysage de la formation aux médias dans leur pays et au-delà. Un des objectifs de cette étude est de développer une stratégie pour bâtir l'excellence de ces institutions au service d'une formation de qualité et d'attirer l'attention des acteurs du développement sur les domaines dans lesquels une aide serait pertinente. Ce document de 53 pages est disponible en français et en anglais. Un aspect particulièrement intéressant de ce rapport est la démarche qui l'a vu se construire, via une autoévaluation des différents pôles de formations selon ce qu'ils considèrent comme critères d'excellence ou pas. Il s'agit là du tout premier document offrant une variété d'indicateurs et d'outils d'évaluation pour mesurer le potentiel d'excellence des institutions de formation, qui peuvent être adaptés pour utilisation dans d'autres régions du monde.

Pour consulter ce manuel en français ou en anglais :

[http://portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL\\_ID=24847&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL_ID=24847&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

/ InfoSud /

#### > [www.epra.net](http://www.epra.net) : plus de 12 ans d'archives sonores

Fans de radio ? Voici un outil bien riche. Depuis juin 2004, l'EPRA - Echanges & Productions Radiophoniques – a mis à la disposition de tous un site d'archives sonores. Le but de ce site est d'archiver tout ce qui a été diffusé par l'EPRA depuis sa création en 1992. Une banque de données qui permet d'écouter, voire même, si vous êtes membre de l'une des radios adhérentes à l'EPRA, de télécharger des extraits sonores. Pour chaque archive, une analyse, un résumé et des mots-clés vous aiguilleront dans votre recherche. En pratique, vous pouvez soit accéder à une sélection d'émissions faite par l'EPRA, soit consulter le catalogue des émissions disponibles, soit encore faire directement une recherche dans la base des archives.

Vous y trouverez, par exemple, une émission sur l'enfance en Afrique, un voyage sonore au sein d'une tribu de Touaregs, ou encore un périple le long de la ligne de chemin de fer Dakar-Bamako au Mali. Toutes ces archives constituent une mémoire radiophonique de l'immigration, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations...

[www.epra.net](http://www.epra.net)

/ InfoSud /

## 5. Agenda

### > DIRPRO 2

Une seconde session de formation Tofraace à distance des directeurs de programme des radios de proximité débutera en novembre 2007, et ce pour 15 semaines (180 h de formation), jusqu'à mars 2008. Les publics cibles de la formation sont les responsables des radios communautaires et associatives d'Afrique francophone. Le nombre de places disponibles est fixé à 20 et la date limite d'inscription est le 17 septembre prochain. L'objectif de cette formation est de renforcer les capacités des directeurs afin de mieux encadrer leur personnel et mettre en place un processus de formation permanente au sein de la radio, de déceler les points à améliorer dans les programmes, d'exploiter les enquêtes d'auditoire, ainsi que de pouvoir faire profiter de ces acquis les radios avoisinantes. La méthodologie est l'emploi d'Internet et d'un Campus virtuel. Frais d'inscription et de participation : 150.000 FCFA (225 € ou 320 dollars).

Plus d'infos sur les critères de sélection et téléchargement du dossier de candidatures :

[www.mediafrica.net](http://www.mediafrica.net) (campus virtuel)

/ InfoSud /

### > Prix africain du journalisme d'éducation

Mis sur pied en 1999 à l'initiative de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique et de son groupe de travail sur la communication pour l'éducation et le développement, le prix africain pour le journalisme d'éducation Akintola Fatoyinbo primera bientôt de nouveaux travaux de reportage diffusés dans la presse africaine lors de son édition 2008. La remise des candidatures pour cette cinquième édition, se clôturera le 1 novembre 2007. Les participants doivent être des journalistes africains dont les travaux ont été diffusés dans la presse africaine en français, en anglais ou en portugais.

Infos

[www.adeanet.org](http://www.adeanet.org)

Règlement du concours : [http://www.adeanet.org/award\\_prix/fr\\_rules.html](http://www.adeanet.org/award_prix/fr_rules.html)

/ InfoSud /

### > Formation en gestion de programmation

Les actuels ou futurs responsables de radio et télévision ont la possibilité de suivre un séminaire sur les stratégies de gestion de médias, du 12 au 16 novembre 2007 à la Rhodes University, en Afrique du Sud. La formation a pour objectif de fournir des outils théoriques et pratiques aux participants, qu'ils puissent directement appliquer au sein de leur radio ou télévision. Le séminaire est organisé par l'Institut des médias Sol Plaatje. La participation est payante et s'élève à environ 115 dollars (85 euros).

Contact

Coordination du séminaire: [spi@ru.ac.za](mailto:spi@ru.ac.za) ou [j.naidoo@ru.ac.za](mailto:j.naidoo@ru.ac.za)

Tél. : +27 46 6038782

[www.ijnet.org](http://www.ijnet.org)

/ InfoSud /

## 6. Les nouvelles de l'Institut Panos Paris

### > Burundi : Atelier de renforcement des organisations de professionnels des médias

Du 17 au 21 juillet dernier, s'est tenu à Banda au Burundi un atelier destiné aux organisations de professionnels des médias du Burundi et du Rwanda sur l'« Elaboration de projet ».

Vingt et un participants issus d'une dizaine d'organisations se sont penchés sur la formulation, l'élaboration, la mise en œuvre le suivi et l'évaluation de projets. Cette session leur a permis de proposer des projets selon une grille étudiée en séance de travail avec Pierre Claver Seberegere et Anne-Marie Bihirabake, tous deux consultants. A l'issue de l'atelier, chacune des

structures présentes a donc pu soumettre un nouveau projet à un comité de pilotage mis en place dans le but de sélectionner les meilleurs d'entre eux, auxquels l'Institut Panos Paris apportera un soutien financier.

/ MPL / IPP /

---

#### > RDC : Les émissions de la Synergie médias et société civile sur la gouvernance locale

L'Institut Panos Paris et le Réseau des radios et télévisions communautaires de la République démocratique du Congo (Rateco) ont appuyé onze journalistes dont trois techniciens pour la réalisation d'émissions sur la gouvernance locale dans le cadre de la Synergie médias et société civile au Sud-Kivu. Cette synergie a produit, les 9, 16, 23 et 30 août, quatre émissions radio de 90 minutes traitant respectivement de la sécurité des personnes et de leurs biens au Sud-Kivu ; de la compréhension de la bonne gouvernance et de la démocratie par les élus du peuple et les partis politiques, de l'état des lieux des partis politiques au Sud-Kivu après les élections et des femmes du Sud-Kivu : chocs des élections et perspectives. Ces émissions, face-à-face entre gouvernants et gouvernés, invitaient les autorités provinciales, députés provinciaux, acteurs et analystes sociopolitiques de la société civile à s'exprimer, alors que les auditeurs participaient au débat par vox pop et téléphone.

Produites les jeudis, de 15h00 à 16h30 dans les studios de *Radio Maendeleo* de Bukavu, elles étaient diffusées directement et simultanément sur les antennes de la station pour être ensuite rediffusées sur les ondes de neuf autres chaînes : *Sauti ya rehema*, *Neno la uzima*, *Kahuzi et Rtnc de Bukavu* ; *Mitumba et Messenger du peuple d'Uvira* ; *Umoja FM de Kaziba* ; *Apide de Kamituga et Radio communautaire de Sange (Rcs)*.

Elles ont aussi été mises sur support CD ou cassette audio pour être rediffusées dans les provinces du Nord-Kivu et Maniema à travers le Rateco et les radios partenaires de l'ONG *Search for common ground*.

#### Contact

Kamengele Omba, coordinateur de la synergie médias – société civile du Sud-Kivu

Tél. : + 243 997 782 446

Courriel : [ombakam@yahoo.fr](mailto:ombakam@yahoo.fr)

/ DM / IPP /

---

#### > Rwanda : Atelier sur la planification familiale

Dans le cadre de séminaires thématiques de formation sur la santé à l'intention des journalistes rwandais, un second atelier qui portait sur la planification familiale s'est tenu à Kigali du 7 au 9 août 2007.

Organisé par la Maison de la presse du Rwanda avec le concours de l'Institut Panos Paris, cet atelier avait entre autres objectifs d'apporter aux journalistes des connaissances sur la planification familiale et ses enjeux sur la santé et les aspects socio-économiques ; de transmettre aux journalistes des expériences de terrain à travers une visite d'un centre de santé et la rencontre de prestataires de soins ; de favoriser la production d'informations basées sur les réalités locales et l'expression des populations.

Après avoir suivi différents exposés sur les politiques de santé et de reproduction, les journalistes ont été appelés à la sensibilisation et à la mobilisation de la population sur les enjeux de la planification familiale, à travers une expérience sur le terrain. Le 8 août, ils ont en effet visité le Centre de santé de Gitarama. Ils ont échangé avec les prestataires de soins et la population locale qui était venue soit pour des soins, soit pour une consultation prénatale ou pour obtenir des informations sur une nutrition équilibrée. Ce type d'ateliers est suivi de production d'articles rédigés à partir de reportages effectués sur le domaine de la santé. Les meilleurs reportages sont publiés et diffusés à travers divers médias locaux.

/ VN / IPP /

## Comité de rédaction

### > Direction

**Pascal Berqué**, Directeur du programme *Médias pluralistes pour la paix et la démocratie*, Institut Panos Paris, [pascal.berque@panosparis.org](mailto:pascal.berque@panosparis.org)

### > Coordination et diffusion

**Domitille Duplat-Saunier**, Responsable du programme *Médias pluralistes pour la paix et la démocratie*, Institut Panos Paris, [domitilled@panosparis.org](mailto:domitilled@panosparis.org)

**Marie-Pierre Liénard**, Chargée de communication, Institut Panos Paris, [mariepierre@panosparis.org](mailto:mariepierre@panosparis.org)

### > Secrétariat de rédaction

#### Infosud

66, rue Coenraets  
1060 Bruxelles - Belgique  
Tél. +32 (0)2 535.06.64 ; +32 (0)2 535.06.67 – Fax +32 (0)2 535.06.80  
Courriel : [infosud@skynet.be](mailto:infosud@skynet.be)  
Site web : [www.infosud-belgique.info](http://www.infosud-belgique.info)



### > Correspondants

**Burundi** : Edmond Toyi

**Cameroun** : Julien Chongwang

**Centrafrique** : Sylvie Jacqueline Benguéré

**Congo** : Annette Kouamba

**Gabon** : Isaak Mackanga

**Guinée Équatoriale** : Rodrigo Angue Nguema

**République démocratique du Congo** : Valère Odio (Bandundu), Michel Aveledi (Bas Congo), Gabriel-Bernard Ohanu (Equateur), Anne-Marie Kasenga (Kasaï Occidental), Innocent-Prosper Mbumba (Kasaï Oriental), Frank Baku (Kinshasa), Doudou Solol (Katanga), Dieudonné Malékéra (Sud-Kivu), Shabani Mwanaomba (Maniema), Patient Ndoole (Nord Kivu), Flory Ngongo (Province Orientale)

**Rwanda** : Venant Nshimyumurwa

**Tchad** : Laoro Gondjé

### > Mise en forme

**Chantal Fitoussi**, Conceptrice-réalisatrice internet  
[www.chantalfitoussi.net](http://www.chantalfitoussi.net)

### > Contact et diffusion

**Institut Panos Paris** - 10, rue du Mail - 75002 Paris (France)  
Tél. (331) 40 41 05 50 - Fax (331) 40 41 03 30  
Email : [communication@panosparis.org](mailto:communication@panosparis.org)

## Partenaire et soutien

